



Cours de préparation à la naturalisation



Un cours de préparation à la naturalisation?

Vous avez entamé les démarches pour obtenir la naturalisation. Pour cela, vous vous êtes rendu auprès de l'Office de l'état civil et avez rempli les documents.

Si ce n'est pas déjà fait, la prochaine étape sera une audition auprès de la police municipale puis votre passage devant la Commission « droit de cité » de la Ville de Sierre.

Afin de vous préparer au mieux à cette audition, vous avez la possibilité de participer à ce cours qui présentera :

- les us et coutumes locaux,
- l'histoire et la géographie de la Suisse,
- les institutions politiques suisses.

A noter que les autres critères, **qui ne seront pas abordés** dans le cadre de cette formation sont : la connaissance suffisante du français ou de l'allemand, la démonstration de votre intégration sociale et culturelle et la présentation de vos motivations à demander la naturalisation.

Objectif et contenu du cours

Mieux connaître la Suisse, le Valais et aussi la Ville de Sierre. Passer en revue les coutumes, l'histoire et de le fonctionnement politique.

Les 4 soirées présenteront les thèmes suivants :

- 1. Les exigences de la naturalisation + géographie de la Suisse
- 2. Histoire de la Suisse, du Valais et de Sierre
- 3. Fonctionnement du système politique et institutions politiques suisses
- 4. Us et coutumes + mise en situation

Inscription et renseignement

Sandrine Rudaz, déléguée à l'intégration 027 452 02 34 sandrine.rudaz@sierre.ch

Informations générales

Dates 2016

9 novembre

16 novembre

23 novembre

30 novembre

Horaires

19h00 à 20h30



Lieu

Salle sous la Sacoche, à la rue des Ecoles 6 à Sierre.

Coût

CHF 5.– (prix des supports de cours)

Durée du cours

4 mercredis soirs

Animateurs

Louis Fred Tonossi, guide du patrimoine

Anaïs Valentini, géographe

Michaël Siggen, docteur en sciences politiques

Sandrine Rudaz, déléguée à l'intégration de la Ville de Sierre

Muriel Perruchoud, déléguée à l'intégration du district de Sierre

Pour des raisons d'organisation, le nombre de participants maximum est de 15 personnes par cours.